

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Rapport financier trimestriel

Premier trimestre

31 mars 2016

(non audité)

Table des matières

RAPPORT DE GESTION	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2016	4
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7
RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ À PRÉSENTER.....	8
AIDE AU LOGEMENT	8
ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE	10
TITRISATION.....	13
GESTION DES RISQUES.....	15
CHANGEMENTS LIÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS.....	15
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES.....	16
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS.....	17

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation approuvés par le Comité de vérification le 24 mai 2016 est préparé pour le premier trimestre clos le 31 mars 2016 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant à celui du même trimestre en 2015. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le Résumé du Plan d'entreprise qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futurs de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le *Rapport annuel 2015*. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'International Accounting Standards 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont fait l'objet d'un examen de la part des auditeurs externes de la SCHL. Sauf indication contraire, les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Les informations à fournir en ce qui concerne nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre rapport annuel de 2015. Aucun changement important n'a été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations durant le premier trimestre de 2016.

Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel (RFT) contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans les sections « Contexte opérationnel et perspectives pour 2016 » et « Résultats financiers par secteur d'activité à présenter » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels différant significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du *Rapport annuel 2015*.

Contexte opérationnel et perspectives pour 2016

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Contexte économique et indicateurs du logement (au 29 avril 2016)

Au premier semestre de 2015, le recul persistant des cours du pétrole a provoqué une contraction du produit intérieur brut (PIB) surtout en raison du repli des investissements des entreprises et des exportations dans un climat d'incertitude économique accrue à l'échelle mondiale. À partir du deuxième semestre de 2015, l'amélioration soutenue de la conjoncture économique américaine et une baisse du taux de change par rapport au dollar américain ont contribué à une hausse du PIB canadien, alors que les exportations augmentaient et que la pression sur les investissements des entreprises diminuait. En 2016, les récentes tendances devraient se maintenir et la conjoncture économique devrait continuer à s'améliorer. Selon le consensus entre les prévisionnistes du secteur privé¹ qui guide la SCHL dans son appréciation au sujet de l'activité économique :

- la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel au Canada devrait s'établir entre 0,7 et 2,1 % en 2016 et entre 1,2 et 2,8 % en 2017, en comparaison avec la croissance de 1,2 % observée en 2015;
- le taux de chômage global au Canada devrait se situer entre 6,9 et 7,6 % en 2016 et entre 6,4 et 7,8 % en 2017, contre 6,9 % en 2015.

Les mises en chantier² se sont accrues de 8,5 % au premier trimestre de 2016 en regard du même trimestre de l'exercice précédent et les ventes conclues par l'entremise du Multiple Listing Service^{®3} (MLS^{®4}) ont progressé de 13,5 % durant cette même période.

On s'attend à un ralentissement de la croissance des mises en chantier d'habitations en 2016 et en 2017. Le nombre annuel de mises en chantier devrait se situer entre 181 300 et 192 300 en 2016, et entre 172 600 et 183 000 en 2017, ce qui représente une diminution en comparaison des 195 535 mises en chantier de 2015. Le nombre de ventes MLS[®] devrait s'établir entre 501 700 et 525 400 en 2016, avant de diminuer en 2017 pour se situer entre 485 500 et 508 400 en raison de la baisse attendue de la demande de logements existants par rapport à 2015 et à 2016, ce qui reflète le rapport exceptionnellement élevé en ce moment (au 29 avril 2016) entre les ventes MLS[®] de logements existants et le nombre de ménages.

L'Indice des prix des propriétés MLS^{®5}, dont le calcul statistique tient compte de la variation dans le temps du type et de la qualité des logements vendus, a augmenté de 10,3 % en avril 2016 comparativement au même mois en 2015. L'indice a augmenté de façon constante depuis le début de 2015. Selon les prévisions de la SCHL dans son rapport Perspectives du marché de l'habitation pour le deuxième trimestre de 2016, le prix MLS[®] moyen oscillera entre 474 200 \$ et 495 800 \$ en 2016, puis entre 479 300 \$ et 501 100 \$ en 2017.

- À l'échelle nationale, la croissance modeste de l'emploi⁶ jusqu'à maintenant en 2016 continue d'alimenter la demande de logements, l'emploi ayant augmenté légèrement au premier trimestre de 2016 comparativement au même trimestre en 2015. La croissance de l'emploi a surtout été concentrée dans l'emploi à temps plein. Au premier trimestre de 2016, l'emploi a baissé en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador en comparaison avec le premier trimestre de l'exercice précédent, une conséquence de l'effet modérateur de la baisse des cours du pétrole sur l'activité économique dans ces provinces productrices de pétrole.
- Les taux hypothécaires devraient augmenter de façon modérée par rapport à leur niveau actuel pendant le premier semestre de 2017. Selon nos prévisions, les taux affichés des prêts à cinq ans devraient se situer entre 4,4 et 5,0 % en 2016 et entre 4,7 et 5,3 % en 2017. La faiblesse des taux hypothécaires continuera de soutenir la demande de logements; cependant, l'incertitude qu'entraîne la diminution des cours du pétrole demeure le risque le plus important pour les

¹ Consensus établi d'après les résultats de l'enquête menée auprès de prévisionnistes du secteur privé, au 11 avril 2016.

² Nombre réel (non désaisonnalisé) trimestriel de mises en chantier.

³ Multiple Listing Service[®] (MLS[®]) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble.

⁴ Nombre réel (non désaisonnalisé) trimestriel de ventes MLS[®].

⁵ Indice des prix des propriétés MLS[®] au Canada, désaisonnalisé.

⁶ Statistique Canada, tableau 282-0001.

perspectives du secteur canadien de l'habitation. L'édition la plus récente des Perspectives du marché de l'habitation de la SCHL fait état de ce risque pour la limite inférieure des prévisions de mises en chantier d'habitations.

Faits nouveaux en matière d'aide au logement

Le budget de 2016, intitulé *Assurer la croissance de la classe moyenne*, annonçait d'importants investissements à court terme au profit du logement abordable, du logement social et du logement locatif, et répond aux besoins pressants en matière de logement dans le Nord et dans les réserves.

Logement abordable et logement social

Le budget annonçait les investissements suivants totalisant près de 1,4 milliard de dollars sur deux ans, et qui seront principalement administrés dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable :

- 504,4 millions de dollars pour appuyer la construction, la rénovation et la réparation de logements abordables et pour favoriser le caractère abordable du logement (comme les suppléments au loyer) et la vie autonome en toute sécurité;
- 200,7 millions de dollars pour la construction, la réparation et l'adaptation de logements abordables pour les aînés;
- 89,9 millions de dollars pour la construction et la rénovation de refuges et de maisons de transition pour les victimes de violence familiale;
- 573,9 millions de dollars pour rénover et améliorer des logements sociaux existants, ce qui permettra d'accroître l'efficacité et de réduire la consommation sur le plan de l'énergie.

Le budget annonçait également la réaffectation de 30 millions de dollars sur deux ans afin d'aider les fournisseurs de logements sociaux sous administration fédérale à continuer de servir les ménages à faible revenu.

Logement locatif abordable

Le budget de 2016 proposait d'investir 208,3 millions de dollars sur cinq ans, qui seraient administrés par la SCHL, dans un fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable afin de mettre à l'essai de nouvelles approches commerciales novatrices destinées à encourager la construction de logements locatifs abordables.

La SCHL consultera aussi les intervenants au sujet de la conception d'une initiative de financement en matière de logement locatif abordable, en vue d'aider les municipalités et les promoteurs à obtenir des prêts à faible coût pour la construction d'un plus grand nombre de logements locatifs abordables. Jusqu'à 500 millions de dollars en prêts par an, pendant cinq ans (2,5 milliards en tout), seront offerts.

Logement des collectivités nordiques et inuites

Le budget incluait également une enveloppe de 177,7 millions de dollars sur deux ans pour répondre aux besoins urgents de logement dans les collectivités nordiques et inuites.

Logements des communautés des Premières Nations

Le budget proposait 137,7 millions de dollars sur deux ans, par l'entremise de programmes de la SCHL, pour rénover et améliorer les logements dans les communautés des Premières Nations. Un montant supplémentaire de 10,4 millions de dollars sur trois ans y appuiera la construction et la rénovation de maisons d'hébergement pour les victimes de violence familiale.

Pyrrhotite

Le budget annonçait un financement pouvant atteindre 30 millions de dollars versé sur trois ans pour aider les propriétaires aux prises avec les conséquences de la pyrrhotite.

Bien que ces investissements à court terme permettent d'attaquer les priorités immédiates en matière de logement, des approches à long terme sont nécessaires pour améliorer la situation du logement pour les Canadiens. Au cours de la prochaine année, le gouvernement consultera les provinces et les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones et non autochtones et les principaux intervenants afin d'élaborer une stratégie nationale sur le logement.

Faits nouveaux en matière d'assurance prêt hypothécaire

Modifications au Règlement sur les prêts à l'habitation assurables

Le 15 février 2016, la mise de fonds minimale pour les nouveaux prêts hypothécaires assurés est passée de 5 à 10 % pour la portion supérieure à 500 000 \$ du prix d'achat. Le minimum de 5 % exigé pour les propriétés de 500 000 \$ ou moins est demeuré inchangé. Le gouvernement a annoncé ces changements aux règles sur la garantie gouvernementale de l'assurance prêt hypothécaire afin de limiter les risques liés au marché de l'habitation, de réduire l'exposition des contribuables et de soutenir la stabilité à long terme.

À compter du 1^{er} juillet 2016, les nouveaux critères d'assurabilité exigeront que les prêts à faible rapport prêt-valeur assurés en portefeuille soient titrisés aux termes du Programme des titres hypothécaires (TN LNH) dans les six mois après avoir été assurés. Ces modifications interdisent l'utilisation de prêts hypothécaires assurés garantis par les contribuables à titre de sûreté relativement à des instruments de titrisation dont la SCHL n'est pas le promoteur et rétablissent le but premier de l'assurance de portefeuille, à savoir permettre l'accès au financement d'actifs hypothécaires. La mise en place de la modification aux règles prévoit certaines exceptions et dispositions transitoires.

Nous communiquerons avec les prêteurs agréés avant le 1^{er} juillet 2016 pour les informer de l'opérationnalisation des règles.

Faits nouveaux en matière de titrisation

Plafond annuel des nouveaux titres cautionnés

Pour 2016, le ministre des Finances a autorisé la SCHL à consacrer jusqu'à 105 milliards de dollars aux cautionnements de nouveaux TH LNH du marché et jusqu'à 40 milliards de dollars aux cautionnements de nouvelles Obligations hypothécaires du Canada (OHC). La limite autorisée des TH LNH du marché a augmenté pour tenir compte du changement apporté au Programme des OHC, à savoir que les TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) pour toutes les OHC émises après le 1^{er} juillet 2016, en tant qu'actifs initiaux ou de réinvestissement, seront assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH. Ces plafonds annuels des cautionnements sont distincts du plafond de 600 milliards de dollars au titre des contrats d'assurance en vigueur.

Droits de cautionnement des TH LNH

Le 11 décembre 2015, la SCHL annonçait une majoration des droits de cautionnement payables sur tous les TH LNH, peu importe leur durée, qui prendra effet le 1^{er} juillet 2016. Le nouveau barème vise à favoriser l'élaboration d'autres solutions de financement dans le secteur privé.

Maple Bank GmbH – succursale de Toronto

Maple Bank GmbH n'est plus un émetteur agréé de TH LNH. La succursale canadienne de Maple Bank est en liquidation et un processus est en cours pour désigner un émetteur remplaçant pour les TH LNH émis par cette banque.

La SCHL cautionne le paiement périodique du capital et des intérêts à l'intention des détenteurs des TH LNH émis par Maple Bank. La Société ne s'attend pas à ce que son cautionnement lui occasionne des coûts qu'elle ne pourrait pas recouvrer.

Autres – Lignes directrices provisoires du Bureau du surintendant des institutions financières

IFRS 9 *Instruments financiers* et informations à fournir

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a présenté aux fins de commentaires une ligne directrice provisoire sur la norme internationale d'information financière 9 *Instruments financiers* et les informations à fournir. Cette ligne directrice provisoire guide les entités fédérales en ce qui concerne l'application de l'IFRS 9 *Instruments financiers* qui s'appliquera aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Les propositions contenues dans la ligne directrice provisoire ont été adaptées à la taille, à la nature et à la complexité des entités fédérales et elles renseignent sur l'application des pertes sur créances attendues et les révisions ou le remplacement de sept lignes directrices du BSIF. La SCHL prépare actuellement la transition à l'IFRS 9 et continuera de suivre la progression et les recommandations du BSIF en ce qui concerne l'IFRS 9.

Changements des exigences de capital pour les prêts hypothécaires résidentiels

Le 11 décembre 2015, le BSIF annonçait son projet de mettre à jour les exigences de capital pour les prêts garantis par une propriété résidentielle (c.-à-d. les prêts hypothécaires résidentiels). Les changements prévus auront une incidence sur les exigences réglementaires en matière de capital imposées aux institutions de dépôts qui utilisent des modèles internes de

gestion des risques de défaut hypothécaire et les exigences de capital normalisées applicables aux assureurs hypothécaires canadiens.

Dans le cas des assureurs hypothécaires privés assujettis à la réglementation fédérale, le BSIF instaurera une nouvelle méthode normalisée qui mettra à jour les exigences de capital relativement au risque d'assurance liée à la garantie hypothécaire et exigera un capital plus grand lorsque les prix des maisons sont élevés par rapport aux revenus des emprunteurs.

Le BSIF consultera les institutions financières fédérales et autres intervenants avant d'apporter les changements et s'attend à mettre les règles définitives en place au plus tard en 2017. Les changements prévus pourraient avoir une incidence sur les exigences réglementaires en matière de capital.

Résumé des résultats financiers consolidés

Bilan consolidé résumé

(En millions)	Aux	
	31 mars 2016	31 décembre 2015
Total de l'actif	256 789	252 107
Total du passif	236 850	232 468
Total des capitaux propres du Canada	19 939	19 639

Le total de l'actif s'est accru de 4 682 millions de dollars (1,9 %) par rapport au 31 décembre 2015, une croissance qui s'explique principalement par une augmentation des prêts et créances. Les prêts et créances ont augmenté de 4 646 millions de dollars (2,1 %) par suite des acquisitions nettes de TH LNH dans le cadre des activités de titrisation, contrebalancées en partie par une réduction du portefeuille de prêts attribuable aux remboursements nets liés aux activités d'aide au logement.

Le total du passif a augmenté de 4 382 millions de dollars (1,9 %) par rapport au 31 décembre 2015 en raison de la hausse des emprunts inclus dans les autres passifs financiers. Les emprunts inclus dans les autres passifs financiers ont crû de 4 244 millions de dollars (2,0 %) essentiellement parce que les émissions nettes d'OHC dépassaient les échéances dans les activités de titrisation.

État consolidé résumé des résultats et du résultat global

(En millions)	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Total des produits	1 200	1 255
Total des charges	788	804
Impôt sur le résultat	99	109
Résultat net	313	342
Autres éléments du résultat global	(13)	210
Résultat global	300	552

Le total des produits a baissé de 55 millions de dollars (4,4 %) comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout d'une diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement et des gains (pertes) nets réalisés.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont diminué de 41 millions de dollars (6,5 %) par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent essentiellement par suite d'une baisse de 50 millions attribuable au calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable (IDLA) et d'une baisse de 15 millions attribuable au calendrier des dépenses liées au logement abordable au Nunavut, qui n'étaient prévues qu'au cours des exercices 2013-2014 et 2014-2015 du gouvernement. Ces baisses ont été effacées en partie par une augmentation des dépenses consacrées aux logements sociaux existants.

Les gains (pertes) nets réalisés ont régressé de 34 millions de dollars (680,0 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des achats d'OHC, dont le volume a présenté, sur cette même période, une hausse attribuable à la croissance de l'enveloppe affectée à notre portefeuille, selon laquelle toute prime payée à l'achat est

considérée comme un coût d'amortissement de la dette et est immédiatement comptabilisée en résultat.

Le total des charges a connu une baisse de 16 millions de dollars (2,0 %) par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par les dépenses des programmes de logement, effacées en partie par une augmentation des règlements d'assurance et des charges opérationnelles.

Les dépenses des programmes de logement ont baissé de 41 millions de dollars (6,5 %) par rapport au même trimestre en 2015. Cette baisse correspond à la diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement dont il est question précédemment.

Les règlements d'assurance ont affiché, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 15 millions de dollars (17,2 %) attribuable essentiellement à l'évolution de la conjoncture et à la croissance des stocks de propriétés immobilières, qui ont entraîné une augmentation de la provision pour perte de valeur sur les actifs non courants détenus en vue de la vente.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 10 millions de dollars (11,5 %) par rapport au même trimestre en 2015 en raison surtout d'une hausse des coûts du personnel.

Les autres éléments du résultat global ont régressé de 223 millions de dollars (106,2 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution de 231 millions (75,0 %) des gains nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt). La diminution du rendement des obligations au premier trimestre a été plus prononcée en 2015 qu'en 2016, si bien que les gains latents du portefeuille de titres à revenu fixe ont été inférieurs puisque l'augmentation de la juste valeur qui en a découlé a été moins marquée. Cette diminution a été effacée en partie par une croissance du rendement des marchés des actions par rapport au même trimestre en 2015, qui a fait augmenter la juste valeur.

Résultats financiers par secteur d'activité à présenter

L'analyse financière porte sur les activités suivantes : l'aide au logement, l'assurance prêt hypothécaire et la titrisation.

Aide au logement

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	589	630
Produits d'intérêt nets	3	-
Autres produits	12	10
Total des produits	604	640
Dépenses des programmes de logement	589	630
Charges opérationnelles	3	5
Total des charges	592	635
Résultat avant impôt	12	5
Impôt sur le résultat	2	-
Résultat net	10	5

Le total des produits a connu, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, un recul de 36 millions de dollars (5,6 %) essentiellement attribuable à une diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement. Les crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ont été inférieurs de 41 millions de dollars (6,5 %) à ce qu'ils étaient à la même période de l'exercice précédent en raison d'une baisse de 50 millions attribuable au calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA et d'une baisse de 15 millions attribuable au calendrier des dépenses liées au logement abordable au Nunavut, qui n'étaient prévues qu'au cours des exercices 2013-2014 et 2014-2015 du gouvernement. Ces baisses ont été effacées en partie par une augmentation des dépenses consacrées aux logements sociaux existants.

Le total des charges a régressé de 43 millions de dollars (6,8 %) principalement par suite de la diminution des dépenses des programmes de logement dont il est question précédemment.

Les activités d'octroi de prêts sont exercées en visant le seuil d'équilibre à long terme. Ainsi, il est possible qu'un profit ou une perte soit réalisé pendant un exercice donné.

Gestion du capital

Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*. Une portion des résultats des programmes d'octroi de prêts est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et de gestion du risque de crédit inhérent aux prêts non garantis. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions au 31 décembre 2015). Dans l'éventualité d'un dépassement de la limite, nous serions tenus de verser le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur marchande enregistrées par les programmes d'octroi de prêts ainsi que les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées pour les activités d'aide au logement sont imputées aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen des crédits parlementaires.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts.

(En millions)	Aux	
	31 mars 2016	31 décembre 2015
Réserve	136	136
Résultats non distribués	15	41
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	151	177

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

Présentation de l'information sur l'utilisation des crédits

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les crédits autorisés par le Parlement et qui nous sont accordés pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant total que nous comptabilisons pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
Montants autorisés en 2015-2016 (2014-2015)		
Budget principal des dépenses	2 026	2 097
Moins la tranche comptabilisée pendant l'année civile 2015 (2014)	(1 420)	(1 423)
Moins les crédits inutilisés pour 2015-2016 (2014-2015)	(17)	(44)
Tranche de 2015-2016 (2014-2015) comptabilisée en 2016 (2015)	589	630
Montants autorisés en 2016-2017 (2015-2016)		
Budget principal des dépenses	2 028	2 026
Moins la tranche à comptabiliser au cours des prochains trimestres	(2 028)	(2 026)
Tranche de 2016-2017 (2015-2016) comptabilisée en 2016 (2015)	-	-
Total des crédits comptabilisés – Trois mois clos le 31 mars	589	630

Le total des dépenses par rapport au niveau de référence atteignait 2 009 millions de dollars (99,2 %) au 31 mars 2016, et les crédits non utilisés de la SCHL comptabilisés pour l'exercice 2015-2016 s'élevaient à 17 millions. Le niveau de référence de 2 026 millions de dollars pour 2015-2016 comprend une affectation bloquée de 6 millions résultant du report du financement à des exercices futurs. Compte tenu de cette affectation bloquée, la tranche inutilisée de la SCHL se chiffre à 11 millions de dollars.

Assurance prêt hypothécaire

Nous offrons de l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité (P.-O., à l'unité), de l'assurance de portefeuille et de l'assurance pour immeubles collectifs résidentiels partout au Canada. Nous exécutons nos programmes d'assurance dans un contexte commercial. Les produits tirés des primes, des droits et des placements servent à couvrir l'ensemble des charges, y compris les pertes sur règlements, et l'on s'attend à ce que nous générions un rendement raisonnable au profit du gouvernement, tout en tenant dûment compte des risques de pertes. Les activités d'assurance prêt hypothécaire génèrent la quasi-totalité de notre résultat net.

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises et les gains (pertes) nets réalisés et les gains (pertes) nets latents changent d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

Paramètres financiers

Mesures (En milliards)	Aux	
	31 mars 2016	31 décembre 2015
Contrats d'assurance en vigueur	520	526
P.-O., à l'unité	271	275
Portefeuille	190	193
Immeubles collectifs résidentiels	59	58

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 31 mars 2016, les contrats d'assurance en vigueur s'établissaient à 520 milliards de dollars, en baisse de 6 milliards (1,1 %) par rapport au 31 décembre 2015. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 14 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimatifs des prêts se chiffraient à 20 milliards.

Mesures (En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Volume de prêts assurés (nombre de logements)	82 834	68 527
P.-O., à l'unité	24 162	25 164
Portefeuille ¹	36 690	26 172
Immeubles collectifs résidentiels	21 982	17 191
Volume de prêts assurés (\$)	14 336	13 006
P.-O., à l'unité	5 766	6 005
Portefeuille ¹	6 979	5 793
Immeubles collectifs résidentiels	1 591	1 208
Primes et droits perçus	248	220
P.-O., à l'unité	173	163
Portefeuille	17	12
Immeubles collectifs résidentiels	58	45
Règlements payés	102	90
P.-O., à l'unité	83	81
Portefeuille	9	5
Immeubles collectifs résidentiels	10	4
Taux de prêts en souffrance (%)	0,34	0,34

¹ Les volumes de prêts assurés en portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

Notre volume total de prêts assurés au premier trimestre de 2016 a été de 14 307 logements (20,9 %) supérieur à celui du même trimestre de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels et de prêts assurés en portefeuille.

- Le volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels s'est accru de 4 791 logements (27,9 %) en raison surtout d'une augmentation du nombre de prêts achat (hausse de 66,2 %). Le nombre de prêts de refinancement a quant à lui montré une hausse de 17,6 % par rapport à la période correspondante de 2015.
- Les volumes d'assurance de portefeuille (blocs nouveaux ou de substitution) ont affiché une croissance de 10 518 logements (40,2 %) qui s'explique essentiellement par la priorité qu'accordent les prêteurs aux nouvelles demandes d'assurance de portefeuille avant l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2016, de la réglementation relative au critère de l'objet et de l'interdiction du ministère des Finances.

Les primes et droits perçus se sont accrus de 28 millions de dollars (12,7 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse du volume de prêts assurés visant des immeubles collectifs résidentiels et de l'augmentation, le 1^{er} juin 2015, des droits concernant les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité.

La hausse de 12 millions de dollars (13,3 %) des règlements payés par rapport au premier trimestre de 2015 provient essentiellement des prêts visant des immeubles collectifs résidentiels et de l'assurance de portefeuille. On a observé une augmentation du nombre d'achats de propriétés immobilières au moyen des actifs non courants détenus en vue de la vente et une augmentation des paiements relativement au nouveau processus de règlement des demandes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

	Aux			
	31 mars 2016		31 décembre 2015	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	7 113	0,51 %	7 087	0,50 %
Portefeuille	1 788	0,15 %	1 808	0,15 %
Immeubles collectifs résidentiels	122	0,57 %	132	0,60 %
Total	9 023	0,34 %	9 027	0,34 %

Nous établissons notre taux de prêts en souffrance d'après le nombre de prêts dont les paiements sont en retard depuis plus de 90 jours par rapport au nombre de prêts assurés en cours de remboursement.

Au 31 mars 2016, le taux de prêts en souffrance et le nombre de prêts en souffrance au sein de notre portefeuille de prêts assurés étaient les mêmes qu'à la clôture de l'exercice 2015. En ce qui a trait au taux de prêts en souffrance parmi les prêts pour propriétaires-occupants, une légère hausse a été enregistrée par rapport à la fin de l'exercice en raison d'une diminution du nombre de prêts assurés en cours de remboursement. Quant aux prêts pour immeubles collectifs résidentiels, une baisse a été enregistrée par rapport à la fin de l'exercice, principalement en raison d'une diminution du nombre de prêts en souffrance.

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Primes et droits acquis	368	375
Produits de placements	144	137
Autres produits	3	5
Total des produits	515	517
Règlements d'assurance	102	87
Charges opérationnelles	66	56
Total des charges	168	143
Résultat avant impôt	347	374
Impôt sur le résultat	84	91
Résultat net	263	283

Le total des charges s'est accru de 25 millions de dollars (17,5 %) par rapport au trimestre correspondant de 2015, principalement en raison de l'augmentation des règlements d'assurance et des charges opérationnelles.

Les règlements d'assurance ont affiché une hausse de 15 millions de dollars (17,2 %) attribuable à l'évolution de la conjoncture et à la croissance des stocks de propriétés immobilières, qui ont entraîné une augmentation de la provision pour perte de valeur sur les actifs non courants détenus en vue de la vente.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 10 millions de dollars (17,9 %) en raison d'une croissance, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, des frais d'émission différés, des droits de garantie à verser au gouvernement du Canada et des coûts du personnel.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des activités d'assurance prêt hypothécaire, nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

<i>(En pourcentages)</i>	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Indice de l'importance des règlements	34,4	30,2
Pourcentage de pertes	27,7	23,2
Ratio des charges opérationnelles	17,9	14,9
Ratio mixte	45,6	38,1
Rendement des capitaux propres	5,9	6,8
Rendement de la cible de capital immobilisé	10,5	11,4

L'indice de l'importance des règlements s'est accru de 4,2 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2015, principalement en raison d'une augmentation de la hausse des règlements dont il est question précédemment.

Le pourcentage de pertes a augmenté de 4,5 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2015, ce qui s'explique surtout par la hausse des règlements dont il est question précédemment.

Le ratio des charges opérationnelles a affiché, par rapport au trimestre correspondant de 2015, une hausse de 3,0 points de pourcentage attribuable à la croissance des frais d'émission différés, des droits de garantie à verser au gouvernement du Canada et des coûts du personnel.

Gestion du capital

Les montants mis de côté pour les activités d'assurance prêt hypothécaire sont définis dans notre cadre de gestion du capital, conformément aux lignes directrices du BSIF. Le niveau de capital minimal réglementaire correspond à 100 % selon le test du capital minimal (TCM) du BSIF. Ce test veille à ce que le montant disponible corresponde, au minimum, au capital qu'exige le BSIF des institutions financières du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale (le « capital minimal requis »).

Nous fixons une cible interne de capital supérieure au capital minimal requis, c'est-à-dire à un niveau couvrant l'ensemble des risques importants. Cette cible est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis établis et conçue de manière à servir d'indicateur précoce, pour la direction, que des problèmes financiers doivent être résolus. Elle a été fixée à 205 % (205 % au 31 décembre 2015) du capital minimal requis.

Conformément à notre cadre de gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un niveau de capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Par conséquent, nous avons fixé une cible de capital immobilisé qui dépasse la cible interne. La cible de capital immobilisé est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis par notre cadre de gestion du capital et est établie de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne. La cible de capital immobilisé a été fixée à 220 % (220 % au 31 décembre 2015) du capital minimal requis.

Nous maintenons une cible de capital immobilisé de 220 % ou 10 721 millions de dollars (220 % ou 10 817 millions au 31 décembre 2015). Au 31 mars 2016, le capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire correspondait à 362 %, ou 17 656 millions de dollars, du capital minimal requis (354 % ou 17 395 millions au 31 décembre 2015).

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	31 mars 2016	31 décembre 2015
Cumul des autres éléments du résultat global	875	803
Résultats non distribués affectés	9 846	10 014
Capital affecté	10 721	10 817
Résultats non distribués non affectés	7 224	6 842
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	17 945	17 659
Moins les déductions du capital demandées par le BSIF	(289)	(264)
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	17 656	17 395
Cible interne de capital	205 %	205 %
Cible de capital immobilisé	220 %	220 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	362 %	354 %

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie générés par les primes, les droits de demande et les intérêts reçus, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles payés. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en minimisant le besoin de liquider des placements.

La juste valeur des placements totalisait 24,0 et 23,9 milliards de dollars au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015 respectivement.

Titrisation

Nous facilitons l'accès à des fonds pour le financement hypothécaire à l'habitation au moyen de la prestation de cautionnements aux termes de programmes de titrisation et de l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées canadiennes.

Paramètres financiers

<i>(En milliards)</i>	Aux	
	31 mars 2016	31 décembre 2015
Total des cautionnements en vigueur	429	431
TH LNH	209	216
OHC	220	215

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars. Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital associée au cautionnement de paiement périodique.

Les cautionnements en vigueur totalisaient 429 milliards de dollars au 31 mars 2016, en baisse de 2 milliards (0,5 %) puisque le montant des cautionnements arrivés à échéance a été supérieur à celui des nouveaux titres cautionnés par la SCHL.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Total des nouveaux titres cautionnés	21 834	23 124
TH LNH	12 584	14 124
OHC	9 250	9 000
Droits de cautionnement et de demande perçus	89	55
Droits de cautionnement et de demande perçus – TH	44	34
Droits de cautionnement perçus – OHC	45	21

Les nouveaux titres cautionnés ont diminué de 1 290 millions de dollars (5,5 %) en raison principalement d'une baisse de la demande.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 34 millions de dollars (61,8 %) comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, du fait surtout de la majoration des droits de cautionnement des TH LNH et des OHC le 1^{er} avril 2015.

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Primes et droits acquis ¹	71	60
Produits d'intérêts nets	3	3
Produits de placements	11	10
Autres produits	19	18
Total des produits	104	91
Charges opérationnelles	28	26
Total des charges	28	26
Résultat avant impôt	76	65
Impôt sur le résultat	19	16
Résultat net	57	49

¹ Les produits tirés des activités de titrisation comprennent des droits de demande et de cautionnement acquis.

Le résultat net s'est accru de 8 millions de dollars (16,3 %) par rapport au trimestre correspondant de 2015, essentiellement en raison de l'augmentation des primes et droits acquis. Les primes et droits acquis ont augmenté de 11 millions de dollars (18,3 %) comparativement au même trimestre de l'exercice précédent étant donné l'arrivée à échéance de blocs plus anciens de TH LNH et d'OHC, qui ont été remplacés par des émissions récentes visées par la majoration des droits de cautionnement entrée en vigueur en 2015.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des programmes de titrisation (en excluant la FCH), nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

(En pourcentages)	Trois mois clos les	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Ratio des charges opérationnelles	11,6	11,9
Rendement des capitaux propres	11,8	11,4
Rendement du capital requis	17,8	16,9

Gestion du capital

Le capital aux fins des cautionnements fournis dans le cadre du Programme des TH LNH et du Programme des OHC est déterminé en fonction de principes de capital réglementaire et de capital économique. Les cibles de capital établies correspondent à 100 % du capital requis selon ces principes, ou 1 229 millions de dollars (100 % ou 1 200 millions au 31 décembre 2015). Les cibles de capital de la SCHL comprennent des éléments liés aux exigences du TCM que le BSIF impose aux assureurs en matière d'actifs ainsi que des éléments relatifs aux principes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire concernant le risque de crédit des contreparties et de cautionnement, le cas échéant. Au 31 mars 2016, les activités de titrisation disposaient de 1 975 millions de dollars, ou 161 % (1 907 millions ou 159 % au 31 décembre 2015) pour atteindre les cibles de capital.

Il n'y a pas de montant de capital distinct pour la FCH, puisque le risque actuel est couvert par l'assurance prêt hypothécaire et le cautionnement de paiement périodique, pour lesquels le capital des activités d'assurance prêt hypothécaire et le capital des activités de titrisation sont disponibles.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités de titrisation.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	31 mars 2016	31 décembre 2015
Cumul des autres éléments du résultat global	78	63
Résultats non distribués affectés	1 151	1 137
Capital affecté	1 229	1 200
Résultats non distribués non affectés	746	707
Total du capital disponible des activités de titrisation	1 975	1 907
Ratio du capital disponible sur le capital requis	161 %	159 %

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités de titrisation est financé par les flux de trésorerie générés par les droits de cautionnement et de demande et les intérêts reçus, déduction faite des charges. Il vise à couvrir les obligations associées à nos programmes de titrisation. L'objectif du portefeuille de placements consiste à maximiser la capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada.

La juste valeur des placements sous gestion totalisait 2,8 milliards de dollars au 31 mars 2016, comparativement à 2,7 milliards à la clôture de 2015.

Gestion des risques

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient avoir des incidences sur la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont présentés en détail dans le *Rapport annuel 2015* de la SCHL. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur notre gestion des risques pendant la période à l'étude.

Changements liés aux principaux dirigeants

Les changements suivants liés à nos principaux dirigeants ont été annoncés avant la publication du rapport financier trimestriel.

- Le 23 mars 2016, Navjeet (Bob) Dhillon a succédé à Robert Kelly à titre de président du Comité de vérification.
- Le Conseil d'administration a entériné la nomination de Paul Mason à titre de nouveau dirigeant principal de l'information de la SCHL; il est entré en fonction le 31 mars 2016.
- Le 16 mai 2016, Louise Levonian a été nommée sous-ministre de l'Emploi et du Développement social. Elle succède donc à Ian Shugart comme membre d'office du Conseil d'administration de la SCHL.

Données trimestrielles historiques

(En millions, sauf indication contraire)	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014
Résultats consolidés								
Total de l'actif	256 789	252 107	255 897	249 968	246 916	248 490	246 557	251 274
Total du passif	236 850	232 468	236 708	230 998	228 182	230 308	228 933	234 125
Total des capitaux propres du Canada	19 939	19 639	19 189	18 970	18 734	18 182	17 624	17 149
Total des produits	1 200	1 147	1 107	1 127	1 255	1 875	1 811	1 202
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	887	729	727	779	913	997	905	767
Résultat net	313	418	380	348	342	878	906	435
Aide au logement								
Crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement	589	476	463	480	630	498	435	490
Résultat net	10	6	12	2	5	2	46	-
Total des capitaux propres du Canada	176	202	188	198	158	191	187	151
Assurance prêt hypothécaire								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	520	526	525	534	539	543	546	551
Volume de prêts assurés ¹	14 336	25 358	18 770	23 313	13 006	21 014	20 375	20 467
Primes et droits perçus	248	397	428	393	220	328	409	372
Primes et droits acquis	368	419	398	400	375	440	425	423
Règlements payés	102	99	76	88	90	94	114	87
Règlements d'assurance	102	52	53	98	87	83	85	58
Résultat net	263	360	326	295	283	821	812	389
Pourcentage de pertes	27,7 %	12,4 %	13,3 %	24,5 %	23,2 %	18,9 %	20,0 %	13,7 %
Ratio des charges opérationnelles	17,9 %	9,8 %	14,3 %	14,5 %	14,9 %	18,9 %	13,9 %	11,8 %
Ratio mixte	45,6 %	22,2 %	27,6 %	39,0 %	38,1 %	37,8 %	33,9 %	25,5 %
Indice de l'importance des règlements	34,4 %	29,6 %	29,5 %	29,5 %	30,2 %	27,1 %	33,0 %	27,7 %
Rendement des capitaux propres	5,9 %	8,2 %	7,6 %	6,9 %	6,8 %	13,2 %	13,0 %	10,2 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	10,5 %	14,8 %	13,4 %	11,9 %	11,4 %	24,1 %	20,2 %	14,7 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	362 %	354 %	345 %	337 %	331 %	343 %	294 %	272 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL (\$)	38,1 %	39,1 %	39,8 %	41,2 %	42,1 %	42,7 %	43,7 %	44,8 %
Titrisation								
Cautionnements en vigueur (G\$)	429	431	426	420	421	422	404	402
Titres cautionnés	21 834	36 077	31 923	24 598	23 124	40 356	30 393	24 389
Droits de cautionnement et de demande perçus	89	195	125	98	55	88	73	59
Droits de cautionnement et de demande acquis	71	79	68	61	60	66	61	59
Résultat net	57	63	54	49	49	53	48	49
Ratio des charges opérationnelles	11,6 %	8,7 %	12,3 %	12,1 %	11,9 %	11,2 %	11,2 %	10,3 %
Rendement des capitaux propres	11,8 %	13,2 %	12,0 %	11,1 %	11,4 %	13,1 %	12,4 %	13,1 %
Rendement du capital requis	17,8 %	20,0 %	17,8 %	16,5 %	16,9 %	18,8 %	21,0 %	24,1 %
Ratio du capital disponible sur le capital requis	161 %	159 %	157 %	158 %	159 %	157 %	152 %	209 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL (\$)	32,3 %	32,5 %	32,5 %	33,1 %	33,7 %	32,8 %	32,5 %	32,5 %

¹ Les volumes de prêts assurés en portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

États financiers consolidés trimestriels non audités

Table des matières

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	18
Bilans consolidés	19
États consolidés des résultats et du résultat global	20
États consolidés des capitaux propres du Canada	21
États consolidés des flux de trésorerie	22
Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités	23
Note 1 – Mode de présentation et principales méthodes comptables	23
Note 2 – Changements de méthodes comptables	23
Note 3 – Utilisation de jugements et d'estimations	23
Note 4 – Informations sectorielles	24
Note 5 – Assurance prêt hypothécaire	26
Note 6 – Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement	26
Note 7 – Évaluation de la juste valeur	27
Note 8 – Placements en valeurs mobilières	33
Note 9 – Prêts	34
Note 10 – Emprunts	34
Note 11 – Risque de marché	35
Note 12 – Risque de crédit	36
Note 13 – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	36
Note 14 – Impôt sur le résultat	37
Note 15 – Transactions entre parties liées	37
Note 16 – Engagements et passifs éventuels	37
Note 17 – Reclassements et informations comparatives	37

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

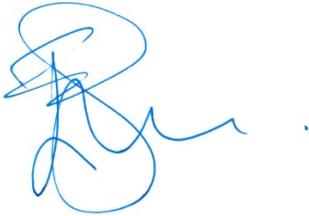
Période close le 31 mars 2016

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.

Le président et premier dirigeant,

Le chef des finances,

A blue ink signature of Evan Siddall, consisting of a large, stylized initial 'E' followed by a cursive name.

Evan Siddall, BA, LL. B.

A blue ink signature of Brian Naish, featuring a large, stylized initial 'B' followed by a cursive name.

Brian Naish, CPA, CA

Le 24 mai 2016

Bilans consolidés

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Aux	
		31 mars 2016	31 décembre 2015
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 507	2 020
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		-	35
Placements en valeurs mobilières	8		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		1 060	1 147
Disponibles à la vente		22 239	22 168
Prêts			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		4 776	4 955
Prêts et créances		224 359	219 713
Intérêts courus à recevoir		1 305	694
Instruments dérivés		123	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	6	447	161
Immeubles de placement		259	258
Débiteurs et autres actifs		714	839
		256 789	252 107
Passif			
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		497	697
Emprunts			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		6 811	7 078
Autres passifs financiers		220 518	216 274
Intérêts courus à payer		1 068	461
Instruments dérivés		30	31
Créditeurs et autres passifs		516	487
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		547	445
Provision pour règlements	5	706	708
Primes et droits non acquis		6 120	6 229
Passif d'impôt différé		37	58
		236 850	232 468
Engagements et passifs éventuels	16		
Capitaux propres du Canada			
Capital d'apport		25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		883	807
Résultats non distribués		19 031	18 807
		19 939	19 639
		256 789	252 107

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des résultats et du résultat global

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les 31 mars	
		2016	2015
Produits d'intérêts			
Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		25	33
Prêts et créances		1 116	1 222
Autres		14	18
		1 155	1 273
Charges d'intérêts			
Emprunts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		34	47
Autres passifs financiers		1 089	1 205
		1 123	1 252
Produits d'intérêts nets		32	21
Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires			
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	6	589	630
Primes et droits acquis		439	435
Produits de placements		137	135
Gains (pertes) nets réalisés	7	(29)	5
Gains nets latents	7	7	8
Autres produits		25	21
Total des produits et des crédits parlementaires		1 200	1 255
Charges autres que d'intérêts			
Programmes de logement	6	589	630
Règlements d'assurance	5	102	87
Charges opérationnelles		97	87
		788	804
Résultat avant impôt		412	451
Impôt sur le résultat	14	99	109
Résultat net		313	342
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt)			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Gains nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente		77	308
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période		(1)	(2)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		76	306
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées		(89)	(96)
		(13)	210
Résultat global		300	552

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des capitaux propres du Canada

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au début de la période	807	803
Autres éléments du résultat global	76	306
Solde à la clôture de la période	883	1 109
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	18 807	17 354
Résultat net	313	342
Autres éléments du résultat global	(89)	(96)
Solde à la clôture de la période	19 031	17 600
Capitaux propres du Canada	19 939	18 734

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des flux de trésorerie

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les 31 mars	
		2016	2015
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles			
Résultat net		313	342
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles			
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		52	32
Impôt sur le résultat différé		(1)	(8)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	7	(2)	18
(Gain) perte net sur les instruments financiers	7	29	(5)
Intérêts courus à recevoir		(611)	(620)
Instruments dérivés		(7)	(28)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		(286)	(148)
Débiteurs et autres actifs		100	(10)
Intérêts courus à payer		607	604
Créditeurs et autres passifs		29	(182)
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		(6)	(9)
Provision pour règlements		(2)	(6)
Primes et droits non acquis		(109)	(157)
Autres		(8)	(5)
Prêts	9		
Remboursements		4 816	12 094
Décaissements		(9 282)	(9 081)
Emprunts	10		
Remboursements		(5 476)	(13 052)
Émissions		9 866	10 340
		22	119
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			
Placements en valeurs mobilières			
Ventes et échéances		1 494	3 190
Achats		(1 863)	(3 401)
Immeubles de placement			
Acquisitions		(1)	-
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		35	(235)
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		(200)	(105)
		(535)	(551)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(513)	(432)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Début de la période		2 020	2 169
Clôture de la période		1 507	1 737
Représentés par			
Trésorerie		-	(3)
Équivalents de trésorerie		1 507	1 740
		1 507	1 737
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Intérêts encaissés pendant la période		759	863
Intérêts payés pendant la période		565	696
Dividendes encaissés pendant la période		10	9
Impôt sur le résultat payé pendant la période		-	423

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités

La SCHL est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*, afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation (LNH)*. Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*, du fait de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Le Bureau national de la Société est situé au 700, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0P7.

Les présents états financiers consolidés au 31 mars 2016 et pour les trois mois clos à cette date ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 24 mai 2016.

1. Mode de présentation et principales méthodes comptables

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière; ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Ils doivent être lus conjointement avec nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités suivent les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même façon, tel qu'indiqué à la note 2 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Caractère saisonnier

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises, les gains (pertes) nets réalisés et les gains (pertes) nets latents varient d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

Nous avons conclu que notre activité n'est pas extrêmement saisonnière, conformément à l'IAS 34.

2. Changements de méthodes comptables

Changements de méthodes comptables en vigueur

Le 1^{er} janvier 2016, nous avons adopté les modifications apportées à l'IAS 1 *Présentation des états financiers* (modification à l'IAS 1). Les modifications à l'IAS 1 visent à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles se conforment aux dispositions en matière de présentation et d'information à fournir des Normes internationales d'information financière (IFRS) et n'ont aucune incidence sur la comptabilisation et l'évaluation. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés trimestriels.

Changements de méthodes comptables à venir

Au cours de la période, l'International Accounting Standards Board (IASB) n'a pas publié de nouvelles normes ni de modifications aux normes actuelles qui se répercuteraient sur la SCHL à l'avenir, outre que celles qui ont été présentées à la note 3 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3. Utilisation de jugements et d'estimations

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit exercer son jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de poser des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés trimestriels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Ces jugements et ces estimations d'importance correspondent à ceux dont il est question à la note 4 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

4. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels reflètent les comptes des activités d'aide au logement, d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, qui sont toutes axées sur différents programmes appuyant nos objectifs. Les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, sont comptabilisés au titre des activités de titrisation. Les résultats financiers sont déterminés à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Certains éléments de la colonne « Aide au logement » ne s'appliquent pas à toutes les activités. Les actifs sont situés au Canada, où les produits sont constatés.

Les produits des secteurs à présenter sont générés comme suit :

- Les produits des activités d'aide au logement proviennent des crédits parlementaires et des produits d'intérêts sur les prêts;
- Les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire sont constitués des primes d'assurance, des droits de demande et des produits de placements;
- Les produits des activités de titrisation proviennent des droits de cautionnement et de demande, des produits de placements et des produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos les 31 mars (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts	113	128	-	-	1 042	1 146	-	(1)	1 155	1 273
Charges d'intérêts	110	128	-	-	1 039	1 143	(26)	(19)	1 123	1 252
Produits d'intérêts nets	3	-	-	-	3	3	26	18	32	21
Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires										
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	589	630	-	-	-	-	-	-	589	630
Primes et droits acquis	-	-	368	375	71	60	-	-	439	435
Produits de placements	-	-	144	137	11	10	(18)	(12)	137	135
Gains (pertes) nets réalisés	-	-	2	4	-	1	(31)	-	(29)	5
Gains nets latents	6	6	1	1	-	-	-	1	7	8
Autres produits	6	4	-	-	19	17	-	-	25	21
Total des produits et des crédits parlementaires	604	640	515	517	104	91	(23)	7	1 200	1 255
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	589	630	-	-	-	-	-	-	589	630
Règlements d'assurance	-	-	102	87	-	-	-	-	102	87
Charges opérationnelles	3	5	66	56	28	26	-	-	97	87
	592	635	168	143	28	26	-	-	788	804
Résultat avant impôt	12	5	347	374	76	65	(23)	7	412	451
Impôt sur le résultat	2	-	84	91	19	16	(6)	2	99	109
Résultat net	10	5	263	283	57	49	(17)	5	313	342
Total des produits et des crédits parlementaires	604	640	515	517	104	91	(23)	7	1 200	1 255
Résultat intersectoriel ¹	-	-	(49)	(12)	26	19	23	(7)	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	604	640	466	505	130	110	-	-	-	1 255

¹ Il est question de résultat intersectoriel, car en assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada.

Au 31 mars 2016 et au 31 décembre 2015 (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations ¹		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Actif										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	840	1 184	657	834	10	2	-	-	1 507	2 020
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	-	35	-	-	-	-	-	-	-	35
Placements en valeurs mobilières										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 268	1 255	91	90	1	1	(300)	(199)	1 060	1 147
Disponibles à la vente	-	-	23 324	23 019	2 796	2 680	(3 881)	(3 531)	22 239	22 168
Prêts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 776	4 955	-	-	-	-	-	-	4 776	4 955
Prêts et créances	3 977	4 091	-	-	220 382	215 622	-	-	224 359	219 713
Intérêts courus à recevoir	129	188	183	143	1 015	374	(22)	(11)	1 305	694
Instruments dérivés	123	117	-	-	-	-	-	-	123	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	447	161	-	-	-	-	-	-	447	161
Immeubles de placement	156	156	103	102	-	-	-	-	259	258
Débiteurs et autres actifs	186	40	524	736	4	63	-	-	714	839
	11 902	12 182	24 882	24 924	224 208	218 742	(4 203)	(3 741)	256 789	252 107
Passif										
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	497	697	-	-	-	-	497	697
Emprunts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 814	7 091	-	-	-	-	(3)	(13)	6 811	7 078
Autres passifs financiers	4 102	4 194	-	-	220 382	215 622	(3 966)	(3 542)	220 518	216 274
Intérêts courus à payer	94	106	-	-	996	366	(22)	(11)	1 068	461
Instruments dérivés	30	31	-	-	-	-	-	-	30	31
Créditeurs et autres passifs	455	364	52	96	9	27	-	-	516	487
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	214	179	325	263	8	3	-	-	547	445
Provision pour règlements	-	-	706	708	-	-	-	-	706	708
Primes et droits non acquis	-	-	5 306	5 432	814	797	-	-	6 120	6 229
Passif d'impôt différé	17	15	51	69	24	20	(55)	(46)	37	58
	11 726	11 980	6 937	7 265	222 233	216 835	(4 046)	(3 612)	236 850	232 468
Capitaux propres du Canada	176	202	17 945	17 659	1 975	1 907	(157)	(129)	19 939	19 639
	11 902	12 182	24 882	24 924	224 208	218 742	(4 203)	(3 741)	256 789	252 107

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en Obligations hypothécaires du Canada et les emprunts sur les marchés de capitaux, de même que les intérêts débiteurs et créditeurs intersectoriels.

5. Assurance prêt hypothécaire

Primes et droits non acquis

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Solde au début de la période	5 432	5 575
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	236	216
Primes acquises pendant la période	(361)	(370)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	3	3
Droits de demande acquis pendant la période	(4)	(2)
Solde à la clôture de la période	5 306	5 422

Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus mais non déclarés (DSND), des demandes de règlement en cours de traitement (DRCT) et des demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI). Le tableau qui suit présente les variations de la provision pour règlements.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars					
	2016			2015		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Solde au début de la période	485	223	708	551	227	778
Règlements payés et charges connexes pendant la période	(104)	-	(104)	(92)	(1)	(93)
Règlements d'assurance pendant la période	101	1	102	83	4	87
Solde à la clôture de la période	482	224	706	542	230	772

Suffisance du passif des contrats d'assurance prêt hypothécaire

La suffisance du passif est testée chaque trimestre de même que chaque année dans le cadre de l'évaluation actuarielle. Le passif au titre des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Selon le test de suffisance du passif effectué pour la Société, aucune provision pour insuffisance des primes n'est requise au 31 mars 2016.

6. Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement

Nous recevons des crédits parlementaires pour financer les dépenses des programmes ci-après, y compris les charges opérationnelles de 33 millions de dollars (29 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2015) engagées pour soutenir les programmes de logement.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	461	441
Financement de logements abordables en vertu de nouveaux engagements	111	176
Soutien au logement	5	3
Information d'analyse de marché	4	6
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	8	4
Total	589	630

Le tableau qui suit présente les variations des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 31 mars est principalement composé de dépenses des programmes de logement qui ont été engagées mais qui n'ont pas encore été remboursées.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Solde au début de la période	161	285
Total des crédits comptabilisés dans les produits pendant la période	589	630
Total des crédits reçus pendant la période	(303)	(485)
Remboursements de tiers supérieurs aux versements au gouvernement du Canada	-	3
Solde à la clôture de la période	447	433

7. Évaluation de la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. L'évaluation de la juste valeur des actifs non financiers (c'est-à-dire les actifs non courants détenus en vue de la vente et les immeubles de placement) tient compte de la capacité d'un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

Hiérarchie des justes valeurs

Les méthodes appliquées et les hypothèses formulées pour déterminer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces méthodes maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1

Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs. Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Niveau 2

Les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent les cours obtenus auprès de tiers selon les cotations établies par des courtiers indépendants pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs. Le niveau 2 désigne aussi les justes valeurs en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.

Niveau 3

Les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation dont les données d'entrée, si possible, sont fondées sur les données du marché observables, comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs et de passifs semblables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale de la juste valeur.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers, sauf lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans les bilans consolidés trimestriels.

(En millions)	Valeur comptable			Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des AERG			
Au 31 mars 2016						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	497	841	169	1 507	1 507	-
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	1 060	-	1 060	1 060	-
Disponibles à la vente	-	-	22 239	22 239	22 239	-
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	4 776	-	4 776	4 776	-
Prêts et créances ²	224 359	-	-	224 359	232 273	7 914
Instruments dérivés	-	123	-	123	123	-
Passifs financiers						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	6 811	-	6 811	6 811	-
Autres passifs financiers ³	220 518	-	-	220 518	228 508	7 990
Instruments dérivés	-	30	-	30	30	-
Au 31 décembre 2015						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	697	1 186	137	2 020	2 020	-
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	1 147	-	1 147	1 147	-
Disponibles à la vente	-	-	22 168	22 168	22 168	-
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	4 955	-	4 955	4 955	-
Prêts et créances ²	219 713	-	-	219 713	227 168	7 455
Instruments dérivés	-	117	-	117	117	-
Passifs financiers						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	7 078	-	7 078	7 078	-
Autres passifs financiers ³	216 274	-	-	216 274	223 829	7 555
Instruments dérivés	-	31	-	31	31	-

¹ Sur le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une tranche de 841 millions de dollars (1 186 millions au 31 décembre 2015) est classée comme étant désignée à la juste valeur par le biais du résultat net, une tranche de 169 millions (137 millions au 31 décembre 2015) est classée comme étant disponible à la vente et une tranche de 497 millions (697 millions au 31 décembre 2015) est classée comme étant détenue jusqu'à l'échéance.

² La juste valeur des prêts et créances est classée au niveau 2.

³ La juste valeur de 222 814 millions de dollars (218 045 millions au 31 décembre 2015) est fondée sur les critères de niveau 1; la juste valeur de 5 694 millions (5 784 millions au 31 décembre 2015) est fondée sur les critères de niveau 2.

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Les tableaux qui suivent présentent la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur aux bilans consolidés trimestriels.

(En millions)	Au 31 mars 2016					
	Éléments comptabilisés à la juste valeur				Éléments non comptabilisés à la juste valeur	Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	-	-	-	-	-	-
Dépôts bancaires portant intérêt	-	667	-	667	61	728
Entreprises ou autres entités	-	208	-	208	45	253
Gouvernement du Canada	30	-	-	30	-	30
Provinces ou municipalités	-	105	-	105	391	496
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	980	-	1 010	497	1 507
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	-	102	165	267	-	267
Provinces ou municipalités	-	472	-	472	-	472
Pays souverains et entités connexes	-	321	-	321	-	321
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	895	165	1 060	-	1 060
Disponibles à la vente						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	-	10 497	-	10 497	-	10 497
Gouvernement du Canada	3 524	49	-	3 573	-	3 573
Provinces ou municipalités	-	6 641	-	6 641	-	6 641
Pays souverains et entités connexes	-	359	-	359	-	359
Actions canadiennes	1 129	-	40	1 169	-	1 169
Total – Disponibles à la vente	4 653	17 546	40	22 239	-	22 239
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	4 776	-	4 776	-	4 776
Instruments dérivés	-	123	-	123	-	123
Immeubles de placement	-	-	259	259	-	259
Actifs non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	226 825	226 825
Total de l'actif	4 683	24 320	464	29 467	227 322	256 789
Passif et capitaux propres du Canada						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	281	6 530	-	6 811	-	6 811
Instruments dérivés	-	30	-	30	-	30
Passif et capitaux propres du Canada non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	249 948	249 948
Total du passif et des capitaux propres du Canada	281	6 560	-	6 841	249 948	256 789

Au 31 décembre 2015						
<i>(En millions)</i>	Éléments comptabilisés à la juste valeur				Éléments non comptabilisés à la juste valeur	Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	(1)	-	-	(1)	-	(1)
Dépôts bancaires portant intérêt	-	1 108	-	1 108	55	1 163
Entreprises ou autres entités	-	40	-	40	65	105
Gouvernement du Canada	97	-	-	97	-	97
Provinces ou municipalités	-	79	-	79	577	656
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	96	1 227	-	1 323	697	2 020
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	-	62	164	226	-	226
Provinces ou municipalités	-	600	-	600	-	600
Pays souverains et entités connexes	-	321	-	321	-	321
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	983	164	1 147	-	1 147
Disponibles à la vente						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	-	10 411	-	10 411	-	10 411
Gouvernement du Canada	3 717	50	-	3 767	-	3 767
Provinces ou municipalités	-	6 518	-	6 518	-	6 518
Pays souverains et entités connexes	-	354	-	354	-	354
Actions canadiennes	1 084	-	34	1 118	-	1 118
Total – Disponibles à la vente	4 801	17 333	34	22 168	-	22 168
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	4 955	-	4 955	-	4 955
Instruments dérivés	-	117	-	117	-	117
Immeubles de placement	-	-	258	258	-	258
Actifs non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	221 442	221 442
Total de l'actif	4 897	24 615	456	29 968	222 139	252 107
Passif et capitaux propres du Canada						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	739	6 339	-	7 078	-	7 078
Instruments dérivés	-	31	-	31	-	31
Passif et capitaux propres du Canada non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	244 998	244 998
Total du passif et des capitaux propres du Canada	739	6 370	-	7 109	244 998	252 107

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés trimestriels de façon récurrente, nous déterminons si des transferts ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Il pourrait y avoir des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la suite de changements dans la disponibilité de cours de marché ou de données observables sur le marché. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Il n'y a pas eu de transfert au cours des trois mois clos le 31 mars 2016 (aucun pour les trois mois clos le 31 mars 2015).

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Les tableaux qui suivent présentent les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3.

(En millions)	Trois mois clos le 31 mars 2016				
	1 ^{er} janvier 2016	Achats	Gains latents comptabilisés en résultat net ^{1,3}	Gains latents comptabilisés dans les AERG ²	Solde à la clôture de la période
Placements en valeurs mobilières					
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net					
Titres adossés à des actifs	164	-	1	-	165
Disponibles à la vente					
Placement dans une société en commandite	34	-	-	6	40
Total – Placements en valeurs mobilières	198	-	1	6	205
Immeubles de placement	258	1	-	-	259
Total	456	1	1	6	464

¹ Inklus dans les gains nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Inklus dans les gains nets latents.

³ Comprend les gains latents liés aux actifs détenus au 31 mars 2016.

(En millions)	Trois mois clos le 31 mars 2015				
	1 ^{er} janvier 2015	Achats	Gains latents comptabilisés en résultat net ^{1,3}	Gains latents comptabilisés dans les AERG ²	Solde à la clôture de la période
Placements en valeurs mobilières					
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net					
Titres adossés à des actifs	159	-	2	-	161
Disponibles à la vente					
Placement dans une société en commandite	19	-	-	5	24
Total – Placements en valeurs mobilières	178	-	2	5	185
Immeubles de placement	247	-	-	-	247
Total	425	-	2	5	432

¹ Inklus dans les gains nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Inklus dans les gains nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente.

³ Comprend les gains latents liés aux actifs détenus au 31 mars 2015.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation de la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 31 mars 2016, laquelle peut évoluer significativement au cours des périodes ultérieures. Le tableau qui suit présente des informations quantitatives sur les données non observables d'importance utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur.

(En millions, sauf indication contraire)	31 mars 2016				31 décembre 2015	
	Juste valeur de l'actif	Technique d'évaluation	Données non observables	Moyenne pondérée (données d'entrée / fourchette)	Juste valeur de l'actif	Moyenne pondérée (données d'entrée / fourchette)
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres adossés à des actifs	165	Flux de trésorerie actualisés	Prime de risque	1,4 %	164	1,4 %
Disponibles à la vente						
Placement dans une société en commandite	40	Part dans les capitaux de la société	Capitaux de la société déclarés	s.o.	34	s.o.
Total – Placements en valeurs mobilières	205				198	
Immeubles de placement						
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'assurance prêt hypothécaire	103	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	4 à 37 \$	102	4 à 37 \$
			Taux d'actualisation	7,0 à 8,0 %		7,0 à 8,0 %
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'aide au logement	17	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	22 à 148 \$	17	22 à 148 \$
			Taux d'actualisation	4,0 à 5,8 %		4,0 à 5,8 %
	139	Approche par le marché	Valeur par pied carré	0 à 325 \$	139	0 à 325 \$
Total des immeubles de placement	259				258	
Total des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur	464				456	

Analyse de sensibilité des titres de niveau 3

Placements en valeurs mobilières

Pour ce qui est des titres adossés à des actifs classés au niveau 3, des hausses (baisse) des primes de risque non observables incluses dans les taux d'actualisation utilisés pour calculer la juste valeur se traduiraient par une baisse (hausse) de l'évaluation de la juste valeur. Nous avons mesuré l'incidence d'une variation de 100 points de base de la prime de risque sur le résultat avant impôt et déterminé qu'elle était négligeable à la clôture de la période.

Immeubles de placement

Du côté des immeubles de placement, des augmentations (diminutions) de la valeur locative estimée par pied carré pourraient entraîner une juste valeur considérablement plus (moins) élevée des immeubles. Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation pourrait entraîner une juste valeur considérablement moins (plus) élevée.

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets réalisés sur les instruments financiers.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Placements en valeurs mobilières disponibles à la vente	2	5
Emprunts – Autres passifs financiers ¹	(31)	-
Total	(29)	5

¹ Comprend les pertes enregistrées du fait du remboursement des OHC.

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets latents découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Détenus à des fins de transaction		
Instruments dérivés	5	26
Total – Détenus à des fins de transaction	5	26
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Placements en valeurs mobilières	-	10
Prêts	(6)	43
Emprunts	8	(71)
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	2	(18)
Total	7	8

8. Placements en valeurs mobilières

Les placements en valeurs mobilières comprennent les titres à revenu fixe et les actions. Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents cumulatifs sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Aux					
	31 mars 2016				31 décembre 2015	
	Coût amorti ¹	Gains bruts latents cumulatifs	Pertes brutes latentes cumulatives	Juste valeur	Coût amorti ¹	Juste valeur
Placements en valeurs mobilières						
Titres à revenu fixe						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	982	78	-	1 060	1 069	1 147
Disponibles à la vente	20 313	774	(17)	21 070	20 342	21 050
Actions						
Disponibles à la vente	726	443	-	1 169	726	1 118

¹ Le coût amorti des actions correspond au coût d'achat moins les pertes de valeur, le cas échéant.

Nous détenons des placements en valeurs mobilières de 497 millions de dollars (698 millions au 31 décembre 2015) qui font partie des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat d'une durée d'au plus 93 jours. Nous continuons à comptabiliser les produits de placements et inscrivons dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur de ces placements en valeurs mobilières pendant la période.

La perte latente cumulative de 17 millions de dollars (18 millions au 31 décembre 2015) sur les placements en titres à revenu fixe et en actions disponibles à la vente est imputée au cumul des autres éléments du résultat global et n'a pas été comptabilisée en résultat net en tant que perte de valeur.

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2016, aucune perte de valeur (montant nul pour les trois mois clos le 31 mars 2015) n'a été comptabilisée dans les gains (pertes) nets réalisés et aucune reprise n'a été constatée à l'égard d'une dépréciation antérieure des placements en valeurs mobilières à revenu fixe.

9. Prêts

Le tableau qui suit présente les remboursements et décaissements liés aux prêts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars			
	2016		2015	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Programmes d'octroi de prêts	150	28	159	22
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	150	28	159	22
Prêts et créances				
Prêts aux termes du PAPHA	-	-	2 025	-
Prêts aux termes du Programme des OHC	4 500	9 252	9 750	9 058
Programmes d'octroi de prêts	166	2	160	1
Total – Prêts et créances	4 666	9 254	11 935	9 059
Total	4 816	9 282	12 094	9 081

Dans le cas des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts imputable à l'évolution du risque de crédit. Nous étions certains de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2015).

Les prêts non garantis sont évalués périodiquement pour déterminer si une provision pour pertes sur créances est nécessaire. Au 31 mars 2016, une provision pour dépréciation de 23 millions de dollars a été comptabilisée (23 millions au 31 décembre 2015).

10. Emprunts

Le tableau qui suit présente les remboursements et émissions d'emprunts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars			
	2016		2015	
	Remboursements	Émissions	Remboursements	Émissions
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Emprunts sur les marchés de capitaux	465	-	-	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	418	614	1 164	1 282
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	883	614	1 164	1 282
Autres passifs financiers				
Obligations hypothécaires du Canada	4 500	9 252	9 750	9 058
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	93	-	2 138	-
Total – Autres passifs financiers	4 593	9 252	11 888	9 058
Total	5 476	9 866	13 052	10 340

I I. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et le cours des actions.

Valeur à risque (VAR)

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné.

La VAR au 31 mars 2016 pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau ci-après. La VAR est présentée séparément pour chaque facteur de risque de marché et pour l'ensemble du portefeuille. Les incidences de la diversification découlent du fait que la corrélation des risques de marché n'est pas parfaite. Il y a donc un avantage à diversifier les placements. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés d'obligations et d'actions, et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(En millions)	Aux	
	31 mars 2016	31 décembre 2015
Placements en valeurs mobilières		
Disponibles à la vente		
Risque de taux d'intérêt	274	267
Risque lié aux actions	81	69
Incidences de la diversification	(93)	(77)
VAR totale	262	259

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement est évalué en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Quant aux instruments financiers des activités d'aide au logement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, nous avons établi qu'une variation de 200 pb sur les taux d'intérêt aurait une incidence peu importante au 31 mars 2016.

Les prêts et emprunts des activités d'aide au logement évalués au coût amorti sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur compte tenu de l'information présentée.

(En millions)	Aux			
	31 mars 2016		31 décembre 2015	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net ¹	(67)	64	(73)	65

¹ La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

Les produits d'intérêts nets des activités d'aide au logement sont aussi sensibles aux variations des taux d'intérêt. La variation défavorable maximale des produits d'intérêts nets, qui est limitée à 1,5 million de dollars selon notre politique, était de 0,3 million de dollars au 31 mars 2016 (0,8 million au 31 décembre 2015). Ce montant est calculé selon un niveau de confiance de 95 % sur une période d'un an.

12. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Une description complète des risques de crédit associés à nos instruments financiers est présentée à la note 22 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. La nature du risque n'a pas changé pour la période de trois mois close le 31 mars 2016.

Dans le cadre du Programme des OHC, nous sommes exposés à un risque de crédit en cas de défaut d'une des contreparties de swap. Nous atténuons ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties de swap hautement notées et en exigeant des sûretés fondées sur les notes. La juste valeur de toutes les sûretés dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 226 961 millions de dollars, ou 103,0 % de la valeur comptable des prêts, au 31 mars 2016 (221 641 millions, ou 102,8 % de la valeur comptable des prêts, au 31 décembre 2015), ce qui comprend la juste valeur des sûretés des swaps détenues et la juste valeur des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et titres de réinvestissement qui nous sont vendus par les institutions financières canadiennes.

13. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les charges, réévaluations et cotisations à inclure dans les régimes à prestations déterminées pour les trois mois clos les 31 mars sont présentées dans le tableau qui suit.

(En millions)	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	8	8	-	1
Charges d'intérêts nets	3	3	1	2
Charges comptabilisées en résultat net	11	11	1	3
Pertes nettes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	(88)	(151)	(6)	(19)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nets)	(15)	53	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	(103)	(98)	(6)	(19)
Cotisations de la SCHL	18	21	1	2
Cotisations des employés	3	3	-	-
Total des cotisations	21	24	1	2

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Nous réévaluons nos obligations au titre des prestations déterminées et la juste valeur de l'actif des régimes aux périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires. Ce taux est établi en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations.

Les charges du régime à prestations déterminées se sont élevées à 0,7 million de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2016 (0,4 million pour les trois mois clos le 31 mars 2015).

14. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2016	2015
Charge d'impôt exigible	100	117
Charge d'impôt différé	(1)	(8)
Total de la charge d'impôt dans le résultat net	99	109
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global		
Gains nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente	26	102
Reclassement des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	-	(1)
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées	(20)	(21)
Total de la charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global	6	80
Total	105	189

15. Transactions entre parties liées

Nous versons des droits au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 5 millions de dollars (3 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2015) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et 4 millions de dollars (3 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2015) pour les activités de titrisation.

Tous les autres renseignements sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournis dans les notes pertinentes.

16. Engagements et passifs éventuels

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 31 mars 2016, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 520 milliards de dollars (526 milliards au 31 décembre 2015).

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 31 mars 2016, les cautionnements en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités de titrisation, totalisaient 429 milliards de dollars (431 milliards au 31 décembre 2015).

La SCHL fait l'objet de poursuites totalisant 22 millions de dollars (21 millions au 31 décembre 2015). Puisqu'il est actuellement impossible d'en prévoir le dénouement, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée. Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes partie aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

17. Reclassements et informations comparatives

Les informations comparatives dans les états consolidés des flux de trésorerie ont été reclassées pour refléter les ajustements apportés à la présentation des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles adoptée pour l'exercice considéré.

Certaines autres informations comparatives ont également été fournies dans les états consolidés des résultats et du résultat global conformément à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

700, chemin de Montréal

Ottawa (Ontario)

K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642.